

## FORMATION UTILISER UN ECHAFAUDAGE DE PIED

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

### Public :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied

### Pré-requis :

Fournir l'aptitude médicale pour les travaux en hauteur sans restriction de port charges

### Moyens théoriques :

Documentation SFECE

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Documentation INRS

Livret remis à chaque stagiaire

Notice utilisation

Recommandation CNAMTS R408

Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408 CNAMTS-DRP

### Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages

1 échafaudage

Outillage nécessaire pour le montage

E.P.I.

### Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, casque

### Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, **certifiés formateurs échafaudages par l'INRS**, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

### Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat issu de Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

### Durée :

0.5 Heure soit 4 heures

### Nombre de participants :

3 stagiaires minimum à 10 stagiaires.

La pratique se fait par atelier et groupe de 5 stagiaires.

Les ateliers sont animés par 1 formateur

### Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### PROGRAMME :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité

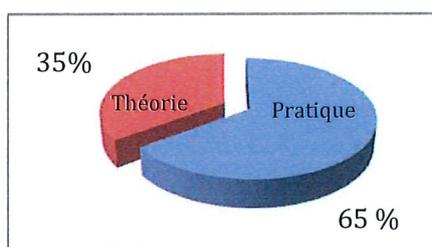
### Méthodes pédagogiques

- Exposés.
- Apports théoriques.
- Mises en situations pratiques.

*Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.



### Finalité de la formation

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.

# FORMATION MONTER, RECEPTIONNER VERIFIER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE ECHAFAUDAGES DE PIED au sens de la R408

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## Public :

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 Décembre 2004).

## Pré-requis :

Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine échafaudage utilisation et/ou montage  
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...)  
Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer de opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du Code du Travail  
Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes en hauteur.

## Moyens théoriques :

Documentation SFECE  
Tests d'évaluation  
Manuels constructeurs  
Documentation INRS  
Livret remis à chaque stagiaire  
Notice utilisation  
Recommandation CNAMTS R408  
Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408 CNAMTS-DRP

## Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages  
2 échafaudages : 1 montage cadre et 1 montage poutre ou escalier  
Outillage nécessaire pour le montage  
E.P.I.  
Extractomètre

## Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilets jaune, casque

## Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, **certifiés formateurs échafaudages par l'INRS**, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

## Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat issu de Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

**Durée :** 4 jours soit 28 heures

## Nombre de participants :

3 stagiaires minimum à 8 stagiaires par formateurs  
La pratique se fait par atelier par groupe de 4 stagiaires

## Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité et dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

## PROGRAMME :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (à cadres ou multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité
- La vérification de mises, remises en service, trimestrielles et journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Réaliser les examens d'adéquation
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et / ou réceptionner l'échafaudage de pied avant utilisation
- Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi) de l'échafaudage de pied et/ou assurer la maintenance
- Rédiger un compte rendu de réception
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

## Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.



## Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage avec console
- Montage porte à faux
- Montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès
- Potence, poulie à cliquets et corde de levage

# FORMATION MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE ECHAFAUDAGES DE PIED

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## Public :

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant arrêté du 21 décembre 2004 - Vérifications de mises et remises en service trimestrielles et journalières) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité. Toute personne ayant à réceptionner <sup>(1)</sup> une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

## Prérequis :

Être âgé de 18 ans et plus

Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine échafaudage (utilisation, montage ou encadrement de chantier)

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant

Fournir attestation de formation à l'utilisation des EPI contre les chutes en hauteur.

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chutes de hauteur

Aptitude médicale sans restriction du port de charge

## Moyens théoriques :

Documentation SFECE

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Documentation INRS

Livret remis à chaque stagiaire

Notice utilisation

Recommandation CNAMTS R408

Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408 CNAMTS-DRP

## Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages

2 échafaudages : 1 montage cadre + 1 montage poutre ou escalier

Outillage nécessaire pour le montage

E.P.I.

Extractomètre

## Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilets jaune, casque

## Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, certifiés formateurs échafaudages par l'INRS, peuvent dispenser les formations du dispositif échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

## Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un certificat issu de Forprev et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

**Durée :** 3 jours soit 21 heures

## Nombre de participants :

3 stagiaires minimum à 8 stagiaires par formateurs

La pratique se fait par atelier par groupe de 4 stagiaires

## Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## PROGRAMME :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (à cadres ou multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.



## Finalité de la formation

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant.

### Au sens de la R408 :

- Réceptionner <sup>(1)</sup> l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage <sup>(2)</sup> d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

<sup>(1)</sup> réceptionner : action qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et de vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et en bon état.

<sup>(2)</sup> Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée

# FORMATION VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## Public :

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

- Toute personne ayant à réceptionner (opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

- Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

## Prérequis :

Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine échafaudage (utilisation ou montage ou encadrement de chantier).

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant et lecture de plans et avoir la connaissance des mathématiques élémentaires.

Fournir l'aptitude médicale pour les travaux en hauteur sans restriction de port charges.

## Moyens théoriques :

Documentation SFECE

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Documentation INRS

Livret remis à chaque stagiaire

Notice utilisation

Recommandation R408

Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408

CNAMTS-DRP

## Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages

1 Échafaudage

Outillage nécessaire pour le montage

## Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe

## Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, certifiés formateurs échafaudages par l'INRS, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

## Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat issu de Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

**Durée** 2 jours minimum (soit 14 heures).

**Nombres participants** : De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires

La pratique se fait par atelier et groupe de 5 stagiaires. Les ateliers sont animés par 1 formateur

## Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

## Programme :

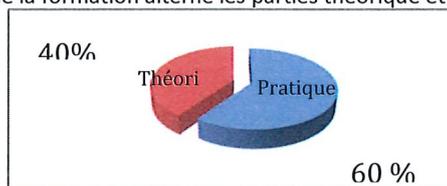
- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer, rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité.

## Méthodes pédagogiques :

- Effectué une étude préalable au montage
- Examen d'adéquation
- Examen de montage et d'installation
- Examen de l'état de conservation
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique



## Finalité de la formation

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner <sup>(1)</sup> l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage <sup>(2)</sup> d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

<sup>(2)</sup> les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.

## Validation :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.

# FORMATION MONTER, RECEPTIONNER, VERIFIER, UTILISER, ET REALISER LA MAINTENANCE DE ECHAFAUDAGES DE PIED (au sens de la R408) ET MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGE ROULANTS

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## **Public :**

Personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Toute personne appelé à monter, vérifier (selon l'article du 21 Décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée*

## **Prérequis :**

Être âgé de 18 ans et plus

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.

Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Maîtriser les mathématiques élémentaires et lecture courante de plans

## **Validation :**

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat issu de Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

**Durée :** 5 jours soit 35 heures

**Nombre de participants :** 3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum - La pratique se fait par atelier et groupe de 4 stagiaires. Les ateliers sont animés par 1 formateur

## **Objectifs :**

Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance Échafaudage de pied (au sens de la R408)

Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## FORMATION MONTER, VERIFIER, UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

- se situer et être acteur de la prévention
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

## **PROGRAMME :**

Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance Échafaudage de pied (au sens de la R408)

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (à cadres ou multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied en sécurité
- La vérification de mises, remises en service, trimestrielles et journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Réaliser les examens d'adéquation
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et / ou réceptionner l'échafaudage de pied avant utilisation
- Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi) de l'échafaudage de pied et/ou assurer la maintenance
- Rédiger un compte rendu de réception
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## FORMATION MONTER, VERIFIER, UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

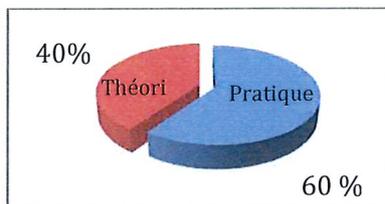
- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

### Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique



### Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner (1) l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage (2) d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

(1) réceptionner : action qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et de vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et en bon état.

(2) Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée

### Moyens théoriques :

Documentation SFECE

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Documentation INRS

Livret remis à chaque stagiaire

Notice utilisation

Recommandation CNAMTS R457 CNAMTS-DRP et Doc de référence dispositif de formation échafaudage R457 CNAMTS-DRP

Recommandation CNAMTS R408 CNAMTS-DRP et Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408 CNAMTS-DRP

### Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages roulants

4 échafaudages : 2 échafaudages fixes (1 montage cadre et 1 montage poutre ou escalier) et 2 échafaudages roulants (1 MDS monobloc et 1 perches pliables)

Outillage nécessaire pour le montage

E.P.I.

Extractomètre

### Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilet jaune, casque

### Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, certifiés **formateurs échafaudages par l'INRS**, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de

l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

# FORMATION MONTER, UTILISER, ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DE ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS – ET VERIFIER DES ECHAFAUDAGE ROULANTS

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## Public :

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied ( de hauteur inférieur à 24 mètres) conformément à la notice du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage

## Prérequis :

Être âgé de 18 ans et plus

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage. Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges. Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

## Moyens théoriques :

Documentation SFECE  
Tests d'évaluation  
Manuels constructeurs  
Documentation INRS  
Livret remis à chaque stagiaire  
Notice utilisation  
Recommandation CNAMTS R457  
Doc de référence dispositif de formation échafaudage R457 CNAMTS-DRP  
Doc de référence dispositif de formation échafaudage R408 CNAMTS-DRP

## Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages  
4 échafaudages : 2 échafaudages fixes (1 montage cadre et 1 montage poutre ou escalier) et 2 échafaudages roulants (1 MDS monobloc et 1 perches pliables)  
Outillage nécessaire pour le montage  
E.P.I.  
Extractomètre

## Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilets jaune, casque

## Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, **certifiés formateurs échafaudages par l'INRS**, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

## Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat** issu de **Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

**Durée :** 4 jours soit 28 heures

**Nombre de participants :** 3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum .La pratique se fait par atelier et groupe de 4 stagiaires. Les ateliers sont animés par 1 formateur

## Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

## PROGRAMME :

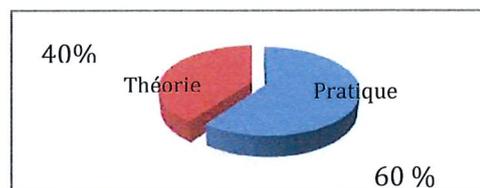
- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant et de pied
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

## Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique



## Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner (1) l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage (2) d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

(1) réceptionner : action qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et de vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et en bon état.

(2) Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée

# FORMATION MONTER, VERIFIER, UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS

## Public :

Personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée*

## Prérequis :

Être âgé de 18 ans et plus

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

Fournir l'aptitude médicale pour les travaux en hauteur sans restriction de port charges.

## Moyens théoriques :

Documentation SFECE

Tests d'évaluation

Manuels constructeurs

Documentation INRS

Livret remis à chaque stagiaire

Notice utilisation

Recommandation CNAMTS R457

Doc de référence dispositif de formation échafaudage R457 CNAMTS-DRP

## Moyens pratiques :

1 aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages

2 échafaudages roulants avec plancher tous les 2 m, avec conception de montage en sécurité différente)

Outillage nécessaire pour le montage

E.P.I.

## Matériel dont doit disposer le stagiaire

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un harnais avec longe, gilets jaune, casque

## Moyens d'encadrement :

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Nos formateurs, **certifiés formateurs échafaudages par l'INRS**, peuvent dispenser les formations du dispositif Échafaudages de l'Assurance Maladie – Risques professionnels/INRS

## Validation :

Si l'apprenant satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'un **certificat issu de Forprev** et d'une attestation de compétences formation validant les acquis

Durée : 2 jours soit 14 heures

Nombre de participants :

3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum

La pratique se fait par atelier et groupe de 4 stagiaires. les ateliers sont animés par 1 formateur

## Objectifs :

- se situer et être acteur de la prévention
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

## PROGRAMME :

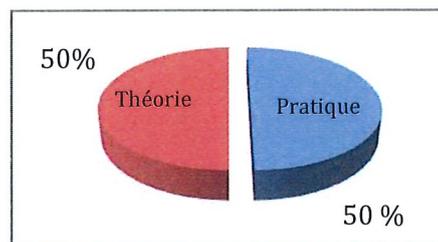
- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

## Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Les tests théoriques se font sous forme de QCM

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique



## Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.